LE NORD

DOUAI

Une imprudence. — Dimanche il y avait foule au théâtre, et plutôt que de refuser du monde, le directeur, M. Lévy, avait fait installer des chaises pour les spectateurs dans tous les passages. Le moindre coin était occupé.

C'était, au cas d'incendie, une catastrophe assurée et l'on ne saurait laisser passer sans protester une pareille imprudence.

Concerts militaires. — Par suite des permissions accordées à l'occasion des fêtes de Noël, le musique de l'Ecole d'artillerie ne donnera pas de concert jeudi prochain, au Parc de la porte de Valenciennes.

Le Nouvel-An. — M. le premier Président de la Cour d'appel ne recevra pas à l'occasion du Nouvel-An.

— M. le général commandant d'armes ne recevra pas à l'occasion de la nouvel année.

— M. le sous-préfet de l'arrondissement de Douai ne recevra pas à l'occasion de Nouvel-An.

Adjudications. — Diverses adjudications ont eu lieu ce matin à la Mairie. En voici les résultats :

1° Chaussures destinées au personnel communal, 1.500 francs par an, adjudicataire Mme Silvin, avec un rabais de 11 fr. 8 0/0.

2° Papiers et fournitures spéciales de librairie pour les services municipaux, 800 francs par an, adjudicataire, M. Lauwaert, avec 5 0/0 de rabais.

3° Fournitures classiques et de librairie pour les services municipaux, adjudicataire M. Leverjet, avec un rabais de 15 0/0.

4° Fournitures de livres classiques et de prix. 4000 fr. par an ; adjudicataire M. Déges, avec 37.50 0/0 de rabais.

5° Fourniture des vêtements, équipements et coiffures du personnel communal, 7000 fr. par an; adjudicataire M. Boutry, de Lille, avec 25.54 0/0 de rabais.

Etat civil. — Du 26 décembre. — NAISSANCES. — Léon Crembes — Robert Tourcoite — Raymonde Delpianque — André Robert — Alfred Elie — Marie Bézé.

PUBLICATION DE MARIAGE. — Entre : Jean Bénist et Angèle Dujardin.

MARIAGES. — Entre : François Pecqueur et Sidonie Victôres — Henri Lacbavin et Stéphanie Deparis — Jean Masson et Marie Massin.

DÉCÈS. — Alfred Crouton — Yvonne Gillet — Elise St-Jean — Jeanne Rain — Clémence Bénéist — Adeline Capron — Paul Corou — Alexandrine Herbecque — Louis Duherry.

LALLAING. — Jeudi 28 courant, à six heures du soir, M. Spriet, notaire à Marchiennes, fera, dans la salle de Mme veuve Carlier-Cliquet, sous la présidence de M. D. Caron, délégué cantonal, une conférence sur le *Maroc*.

Des projections lumineuses seront faites par M. Boutique de Douai.

ORCHIES. — Le bureau de la Ligue Républicaine a été composé comme suit pour l'année 1906 : Président, M. Noé-Devred ; Vice-Président, M. Jules Bœhr ; Secrétaire, M. Jules Tonnel.

VALENCIENNES

La Noël des Ecoles Maternelles. — Dans sa séance du 13 novembre, le Comité de la Caisse des Ecoles avait décidé l'organisation d'une fête à offrir aux enfants fréquentant les écoles maternelles communales, ceux-ci n'ayant pu, parce que trop petits, prendre part à celle donnée dans l'été, sur la place Verte, aux élèves des écoles primaires.

Toutefois, reconnaissant les inconvénients pouvant résulter de la réunion d'un aussi grand nombre de jeunes enfants à l'Hippodrome, le Comité, en même temps qu'il avait fixé la date de cette fête au 24 décembre, veille de Noël, avait décidé qu'elle aurait lieu dans les locaux des cinq écoles maternelles communales de la ville, savoir :

Rue Johan de Liège, dirigée par Mlle Anvrey ; rue Amédée Bultot, dirigée par Mme Leclercq ; De Maingoval, place de l'Hôpital, dirigée par les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul ; rue du Jolimetz, dirigée par Mlle Wellliez ; Faubourg de Lille, dirigée par Mme Guillerminet.

La composition du programme de la fête avait été laissée à l'initiative des directrices des écoles maternelles, dont tout le monde ici reconnaît et apprécie le dévouement.

Et la Noël des enfants des écoles communales s'est déroulée dimanche après-midi, entre deux heures et cinq heures.

Dans les cinq salles d'asile, la fête a été absolument réussie.

Nous devons tout particulièrement mentionner l'effort louable et d'ailleurs fort heureux qu'a dû accomplir Mme Leclercq, la très aimable directrice de l'école maternelle de la rue Amédée Bultot, pour rendre dans un quartier si dépourvu de réunion aussi intéressante.

Devant les assises. — La femme de Philippe, épouse Hennecart, condamnée à Valenciennes pour vol en prévoyance des époux Guillaume, rue de la Vieille-Poissonnerie, et transférée à Avesnes, pour complicité dans les vols commis par le bandoreau opaches de la frontière a, vient d'être renvoyée devant les assises du Nord.

A l'instruction. — Mardi après-midi, M. Gobert, juge d'instruction, a fait extraire de la maison d'arrêt, pour les interroger, Léon Lafontaine, Achille Collet et le sieur Lafontaine, arrêtés par M. Magnier, commissaire de police à Condé, pour cambriolage à Fresnes, Vieq, etc.

Les trois voleurs ont été confrontés avec leurs victimes, mais malgré les affirmations des volés qui, dans le volumineux tas d'objets divers trouvés des perquisitions opérées par M. Magnier au domicile des inculpés, ont reconnu une foule de choses leur appartenant, ils ont prétendu être absolument innocents.

Théâtre. — Jeudi 28 décembre, avec le concours de Mlle Corsetti, du théâtre de Lyon, et de Mme Moudaud-Pensevre, de l'Opéra-Comique : *Werther*, opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de Massenet. On commencera par *La Griffe*, drame en un acte de Jean Sartous. Bureaux à 7 h. 3/4, rideau, à 8 h. 1/4.

Etat-civil. — NAISSANCES. — Charles Dubrulle, rue de l'Hôtel-Dieu.

DÉCÈS. — Louise Beauvois, 64 ans, rue de l'Hôtel-Dieu, 19 — Pauline Goudemay, 71 ans, rue de l'Hôtel-Dieu — Charles Lemy, 50 ans, à la Gare — Louise Cherbonnier, 23 ans, rue de l'Hôtel-Dieu — Adolphe Colin, 72 ans, rue de l'Hôtel-Dieu — Marie Baniez, 71 ans, rue Desaudrenle.

DENAIN. — Les vieux mineurs qui participent au million sont priés de se présenter à la mairie le dimanche 31 décembre courant, de 9 heures du matin à midi, pour qu'on puisse dresser le certificat de vie nécessaire au paiement.

— Jeudi 28 décembre, à midi, a eu lieu sur la place Gambetta, l'assemblée des sociétés syndicales Les Mineurs du Bassin d'Aenin Métallurgiste et Batellerie.

A midi et demi, le cortège se met en marche, un groupe de musiciens en tête entonne l'Internationale, le défilé suit l'itinéraire suivant : Rues de Paris, Libert, Bouchain, coron d'Orléans, rues de l'Usine, Villars, St Amand, Thiers, Dames Valenciennes, Revsley et place de la Mairie.

Après quelques mots de M. Selle, les vins d'honneur sont offerts à la mairie aux membres du syndicat ; le cortège se disperse.

A 6 heures, une réunion a lieu au salon Guerre, Au Bar du Travail : divers orateurs se tout entendre, notamment MM. Selle, député, maire de Denain, le Dr Desmoan, Escoffier, Bezant, Chevrain.

Un bal très animé a terminé la tête.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le développement de l'intensité de la production en Allemagne pendant les dix années qui viennent de s'écouler est vraiment prodigieux ; les salaires gaf, en 1895, s'élevaient à 1 milliard 900 millions, en 1903, élévés à 2 milliards 900 millions, ils ont donc presque doublé ; le nombre des machines à vapeur et des grandes machines à gaz a augmenté de 40 0/0 ; enfin des chevaux-vapeur de 90 à 100 0/0, soit environ de 5 millions. Les dynamos électriques ont augmenté davantage encore. De 1885 à 1905, on a employé cinq fois plus de machines à vapeur que pendant les soixante années précédentes. En France seulement, l'accroissement de la dernier quart de siècle sur la période antérieure à 1880 est de 27 0/0 pour les machines et de 566 0/0 pour les chevaux-vapeur ; 20.780 machines d'une force de 451.900 chevaux avant 1880 ; 8.945 machines d'une force de 2.190.500 chevaux en 1905.

Nous allons retrouver parient la même progression : c'est ainsi que l'importation des matières premières qui s'élevait à 29 millions de tonnes en 1896 atteint près de 46 millions de tonnes en 1904, que le mouvement des ports qui accusait comme entrées et sorties 1.474.000 de tonneaux de jauge en 1877, en indique 21.631.000 en 1903 ; que le tonnage comparée des transports par fleuves et canaux porte 7.701.000 tonnes en 1882 et 25.813.000 tonnes en 1903 ; que le mouvement des importations et des exportations des ports du Rhin qui était en 1882 de 6.400.000 tonnes a atteint 36.100.000 tonnes en 1903 !

De 1900 à 1904 l'Allemagne a utilisé à elle seule près de 32 millions de tonnes de fer brut, sa consommation de charbon de 160 millions de tonnes en 1903 est passée à 166 millions l'année suivante.

Les recettes monnaielles des chemins de fer qui étaient de 109 millions en février 1902, ont atteint 173 millions en octobre 1904. Le commerce général de l'Empire enfin, a dépassé en 1904 le chiffre de 12 milliards de marks, soit 15 milliards de francs !

Ces chiffres justifient les réflexions du rapporteur de la Chambre de Commerce de Stuttgart, dans le travail duquel nous trouvons le passage suivant : « Nous devrons nous résoudre à voir qu'un ces dernières années, l'Allemagne a pris la direction industrielle du continent et notamment dépassé le France où a l'esprit de petit rentier a paralysé l'initiative dans les affaires. Notre marche en avant est si puissante que le politique commerciale et douanière (des nouveaux traités de commerce) hostile à l'industrie ne parviendra pas à l'arrêter. »

Voilà, il le faut reconnaître, un chant de triomphe ; il manque totalement de modestie, qui aied toujours aux vainqueurs, mais l'esprit allemand ne s'arrêtera pas sur si peu ! et pourtant cette situation si brillante ne laisse pas que de causer certaines préoccupations aux économistes allemands. Sans doute, de 1889 à 1904, les importations allemandes sont passées de 4 à 6 milliards, et les exportations de 3 à 5 milliards, mais cette colossale augmentation n'a pas correspondu à une capacité correspondante de la consommation mondiale ; aussi l'énorme disproportion entre l'offre et la demande a-t-elle abouti au krach de 1900, qui jeta dans les affaires une perturbation profonde.

Chez nous, paraît-il, on a l'esprit petit rentier, en Allemagne, un revanche, tout est maintenant à la spéculation et les matières premières deviennent de plus en plus articles de bourse. Comme il y a surproduction, elles augmentent de prix, alors que l'offre des producteurs devenant plus pressante, les prix de vente baissent de plus en plus. Augmentation de la matière première, diminution corrélative des cours, c'est là une situation qui, si elle se prolonge, pourrait rapidement devenir désastreuse. Sans doute, ne peut compter sur les cartels pour diminuer la production individuelle des usines, mais alors le travail diminuera, les masses ouvrières souffriront, et les idées socialistes qui se propagent déjà et rapidement chez nos voisins, trouveront un regain de popularité !

Poussé par le désir de conquérir les divers marchés, le commerce allemand n'a pas hésité à accorder à sa clientèle de longs, du très longs crédits. La perspective du crédit peut tenter l'acheteur et faciliter la conclusion d'une affaire, mais ces transactions énormes auraient dû conserver un caractère exceptionnel. Il n'en a pas été ainsi, et, dans cet ordre d'idées, les Allemands ont dépassé la mesure. La pratique du crédit à longs termes paraît maintenant complètement certaines industries ; on reconnaît tardivement qu'elle est pleine de dangers pour le vendeur qu'il est urgent et indispensable de revenir à des plus saines coutumes. Les industries du cuir, de la cordonnerie, du tricot, du fer et des machines, dont les doléances sont les plus vives, se trouvent ainsi dans une situation précaire par suite des conditions spéciales imprudemment consenties à leur clientèle.

En résumé, l'Allemagne, après ses périodes de très grande prospérité, se trouve actuellement très embarrassée par son outillage industriel hors de proportion avec ses débouchés normaux, c'est selon nous une des causes du malaise général qui se manifeste aujourd'hui. Nous ne voulons pas empiéter sur un terrain qui n'est pas le nôtre, nous ne pouvons cependant nous empêcher de constater que si le commerce et l'industrie allemands se sont extraordinairement développés depuis dix ans, l'Allemagne n'a pu néanmoins s'assurer des débouchés certains pour sa production, aussi a-t-elle abouti à une crise qui est la conséquence naturelle de ce surproduction injustifiée. Formidablement outillée au point de vue industriel, il lui faut vendre à tout prix ; l'Angleterre, de son côté, ne peut prospérer que sous condition de conserver ses débouchés industriels puisqu'elle s'est désintéressée de sa production agricole ; Allemagne et Angleterre se trouvent soumises aux mêmes nécessités, d'où un antagonisme profond dont nous subissons les réflexes : c'est de là que peut venir le danger d'une conflagration européenne, car les conflits des peuples seront de plus en plus causés par des motifs économiques. Mais nous nous oublions, nous arrêtons là pour-être nous arrêter plus vite ; le lecteur nous pardonnera, nous l'espérons du moins, notre courte digression.

BERTAL.

AVESNES

Un trio de forcenés. — Lundi soir, Edmond Levent, 31 ans, journalier, demeurant à Avesnes, avait sans doute trop bien arrosé le réveillon, car vers 7 heures, à l'angle de la Grande Rue et de la rue de Mons, il tomba à bras raccourcis sur un jeune enfant ; le père de celui-ci vint prendre le défense de son fils et une rixe eut lieu.

Le gendarme Thomassin, passant par là, ayant voulu les séparer les batailleurs, Levent, son frère et une femme, se jetèrent sur lui et le frappèrent ; un militaire du 81e vint heureusement à son aide, mais Levent Edmond put seul être appréhendé et conduit au violon, où toute la nuit il n'a cessé de mener grand tapage.

Levent, conduit mardi matin au Parquet, a été par ordre écroué à la prison d'Avesnes.

HAZEBROUCK

BAILLEUL. — *Ligue Républicaine.* — Contrairement aux assertions plusieurs fois répétées dans la presse réactionnaire on dans des lieux publics, la Ligue Républicaine des deux cantons de Bailleul, comprenant plus de 100 membres actifs, tient à affirmer qu'elle n'est pas une organisation socialiste, mais une réunion de toutes les nuances du parti républicain. Son programme de principe est le défense des lois fondamentales de la République démocratique.

DUNKERQUE

Un maniaque. — Aroski-Ben-Sadi, marchand de plaisirs, prend le sien à tirer à la cible : Dans l'avant-dernière nuit, vers deux heures, il se livrait à son exercice favori en prétendant de balles de revolver les arbres du square Jacobsen.

Les agents, attirés par les détonations répétées, mirent fin à ce jeu en sommant au poste central Aroski-Ben-Sadi et son revolver.

Accidents. — M. Pierre Vendichel, journalier, qui travaillait à bord du vapeur anglais *Virginie*, a mêmé à la dorse V. a eu la jambe droite fracturée par la chute d'un baril.

Le blessé a été transporté à l'hôpital.

— En sondant un réservoir ayant contenu de l'essence, M. Léon Durand, mécanicien chez M. Vandersleyes, rue de Paris, a eu les deux yeux brûlés par suite d'une explosion du récipient.

Le docteur qui lui a donné des soins espère que ces brûlures n'auront pas de suites graves.

ROSENDAEL. — Lundi, dans l'après-midi, des enfants jouaient auprès de l'église dont le clocher est actuellement en construction, lorsqu'il leur prit fantaisie de grimper sur l'échafaudage.

L'un d'eux, le jeune Cousyn, âgé de douze ans, qui était monté à une dizaine de mètres au-dessus du sol, eut le vertige, lâcha le perche à laquelle il se tenait et vint s'abattre sur le terre-plein.

On relève le jeune imprudent dans un état pitoyable : un bras et une jambe fracturés, et on le transporte en domicile de ses parents.

Son état est grave.

— M. Bouden, ancien curé de Rosendaël sortait lundi, vers 5 heures du matin de sa chambre à coucher, lorsqu'il se trouve nez à nez avec un guidam portant à la main une lampe à pétrole allumée.

A la vue du prêtre, l'individu prit le fuite jetant sa lampe dans le jardin.

M. Bouden constate alors que des cambrioleurs avaient visité le cuisine où ils avaient trouvé le lampe et avaient pris dans une armoire une quinzaine de francs remis la veille à la bonne pour ses dépenses journalières.

Les cambrioleurs sont entrés avec une lousse clef et étaient au moins deux, car M. Bouden a entendu une conversation qu'il pensait être tenue par ce bonne.

Il est probable que pensant les hôtes de la maison partis à la messe, les voleurs n'en étaient qu'au début de leur tentative et qu'au moment où ils ont été découverts, il s'apprêtaient à mettre à sac toute la maison.

M. Bouden n'a pu fournir aucun signalement des malfaiteurs.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

— Hier mardi, à 10 h. 45 du matin, un commencement d'incendie s'est produit dans le cave de M. Garbe-Rodriguez, pâtissier au n° 17 de la Grande Place. Le feu a été éteint presque aussitôt. Les pertes s'élèvent à 3.000 francs ; il y a assurance. Une table, des pressoirs et quelques ustensiles de pâtisserie ont été brûlés. Une certaine quantité de farine et de sucre a été fortement avariée. Cause inconnue.

LENS. — Théodore Lhala, 16 ans, mineur, demeurant chez ses parents à Rouvroy, surpris en flagrant délit de vol sur Nouvelles Galeries de Lens, a été mis en état d'arrestation.

ESTREE-CAUCHY. — Vendredi vers 6 h. 1/2 du soir, une meule de 5.000 bottes de blé, étoblée à 100 mètres des premières maisons d'Estrée-Cauchy et appartenant à Mme veuve Gaudin, a été réduite en cendres. On a réussi à préserver du feu une autre meule qui se trouvait à quinze mètres de là. La perte, évaluée à un millier de francs, est couverte par une assurance.

SERVINS. — Dimanche dernier, le Conseil municipal de Servins a élu maire M. Firmin Dupuis par 9 voix contre 1 à M. Decroix. M. Dupuis est un républicain modéré, il s'agissait de remplacer M. H. Bressart, démissionnaire.

LIÉVIN. — Afin de leur permettre de vaquer à leurs obligations particulières, M. Lamoudin, député, maire de Liévin, informe les fonctionnaires, employés et ouvriers municipaux qu'il les dispense de leur visite du jour de l'an.

— Dimanche soir Mme Aorts se rendait chez les époux Augusto Van Messenhove qui habitent au n° 815 de la cité Calonne pour y passer la soirée.

En arrivant chez ses amis, Mme Aorts dépose le clef de son habitation sur la cheminée et sur l'invitation de Mme Van Messenhove prit une tasse de café.

Sous prétexte d'aller chercher le goutte, Van Messenhove prit un litre et sortit de chez lui ; mais il avait remarqué le chef de ce voisine et s'en était emparé.

Certain du no pas être dérangé, il s'introduisit dans le maison des époux Aorts, fouille les meubles et fit main basse sur un porte monnaie contenant 30 francs. Mais dans sa précipitation, sans doute, le voleur brisa son litre pris d'une armoire ce qui fit découvrir son méfait.

A l'enquête, Van Messenhove nia énergiquement être l'auteur de vol, mais il ne comptait pas sur le témoignage de Mme Bécourt, gérante de l'épicerie Wibaut, qui affirma lui avoir vendu un autre li re. La gendarmerie a verbalisé.

— En sortant de l'estaminet Plouvier, à Calonne, le mineur Paul Tauteliur, 43 ans, sans provocation aucune de sa part, fut terrassé et frappé brutalement par Léon Vandesle, 25 ans, sujet belge. Il fallut l'arrivée des mineurs Bloquet et Delaleye, pour mettre en fuite ce forcené. Vandesle est activement recherché.

— Sous prétexte que Mlle Sidonie Vilotier, 18 ans, n'avait pas voulu donner avec lui à l'estaminet Verkamelne, le jeune Léon Dhermy, 17 ans, l'insulta, et la jeta dans la vitrine de M. Louis Dhormo, rue François-Courtin.

Procès-verbal a été dressé contre Dhermy pour bris de clôture et voies de fait.

SAINT-OMER

REMILLY-WERQUIN. — M. Augustin Barrois, journalier, âgé de 56 ans, a été trouvé pendu dans la chambre qu'il occupait chez son frère Damien, cultivateur.

Depuis quelque temps, le malheureux vieillard était tombé en enfance et s'adonnait à la boisson.

DANS L'ARMÉE

La solde des sous-officiers et des rengagés

On annonce que les pourparlers entre le ministère de le guerre et le ministère des finances au sujet des nouveaux tarifs de la solde mensuelle des sous-officiers, après cinq ans de services, des primes et de la rengagés pays pour les militaires rengagés sont sur le point d'aboutir. On peut donc considérer comme imminentes la publication et la mise en vigueur de ces tarifs.

Promotions et mutations d'État-Major

Sont promus :

Au grade de général de brigade, le colonel Quirillot, gouverneur de Mezbourg.

Artillerie. — Au grade de lieutenant-colonel, le chef d'escadron du Grescry.

Infanterie. — Au grade de colonel : M. Schmitz, lieutenant-colonel au 4e d'infanterie. Il est affecté au 73e.

M. Bouhelin, lieutenant-colonel au 84e, affecté au 3e régiment de tirailleurs.

Au grade de lieutenant-colonel : M. Chartier, chef de bataillon à l'état-major, affecté au 116e d'infanterie.

Au grade de chef de bataillon : M. Dubes, capitaine adjudant-major au 43e, affecté au 34e ; M. Rose, capitaine adjudant-major au 73e, affecté au 127e ; M. André, capitaine au recrutement, affecté au 145e.

Est nommé directeur d'artillerie au 1er corps, le chef d'escadron Dupont du 36e d'artillerie, il est classé au 15e.

Les périodes des réservistes et territoriaux en 1906

Voici, en ce qui concerne la cavalerie, quelles seront les dates de convocation des réservistes et territoriaux appelés à accomplir une période d'instruction en 1906 :

Réservistes du 19e chasseurs. — Première période, du 6 janvier au 4 février ; 2e période, du 5 février au 4 mars ; 3e période, du 5 mars au 1er avril ; 4e période, du 17 juin au 8 juillet ; 5e période, du 27 août au 23 septembre ; sixième et dernière, du 24 septembre au 21 octobre.

Réservistes du 21e dragons. — Première période, du 8 janvier au 4 février ; deuxième période, du 5 février au 3 mars ; troisième période, du 4 mars au 2 avril ; quatrième et dernière, du 27 novembre au 22 décembre.

Réservistes du train et des équipages. — Première période, du 2 au 30 janvier ; 2e période, du 21 mai au 17 juin ; troisième période, du 3 septembre au 30 septembre ; quatrième période, du 1er au 28 octobre ; cinquième période, de 29 octobre au 25 novembre ; sixième période, de 26 novembre au 22 décembre.

Nominations dans la gendarmerie. — Par décision du 20 décembre, sont nommés gendarmes :

Dans l'arme à cheval. — Compagnie de Nord : MM. Dame, ancien maréchal des logis ; Vest, ancien maréchal des logis ; Grand, ancien maréchal des logis ; Desgouilles, ancien maréchal des logis.

Compagnie du Pas-de-Calais : MM. Morel, ancien maréchal des logis fourrier ; Bailleul, ancien brigadier.

Dans l'arme à pied. — A la Compagnie de Nord : MM. Meirot, ancien caporal ; Thilley, ancien caporal ; Auclair, ancien sergent ; Lainard, ancien clairon.

FINANCES

Paris, 28 décembre.

Meilleures dispositions générales. Tous les Fonds d'Etats se relèvent. La Rente française, en nouvelle reprise à 99.05, clôture à 99. Nos Sociétés de Crédit sont plus fermes. Le Crédit Lyonnais reprend 1.060. La Société Générale fait 674. Le Crédit Foncier et le Comptoir d'Escompte sans changement.

Compartiment industriel très animé. Les valeurs russes sont en progrès sensible. Les Plombs et Zincs de Biscaye sont intéressants à mettre au portefeuille à 40. Saint Raphaël-Quinquina cote 125, ex-coupon. Capitaines se maintient à 65.50.

En Banque, au comptant, on demande à 40 les coupures et 45 les actions la North Egypt Land, avantageuse à ces cours. Les dépenses prévues pour la mise en exploitation de domaines s'élèveront à 1.300.000 francs et seront réparties sur 2 années ; les recettes correspondantes sont évaluées : première année, 395.000 francs ; deuxième, 964.000 ; troisième, 546.000.

L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing est restée ferme à 310 et 3 0/0, malgré les mauvaises dispositions du marché ; cette œuvre importante aura forcément, dès l'ouverture de l'exploitation, un trafic considérable.

A 9., les obligations mixtes de 100 francs des Messageries Fluviales de France sont très intéressantes, car en outre de l'intérêt fixe de 5 0/0 elles ont droit à un dividende variable, proportionnel aux bénéfices.

Nos Chemins de fer sont en reprise.

Sports et Jeux

COMBATS DE COQS

A Lille. — Gellodrome Faidherbe, rue de Tournai, près de la Gare, mercredi 27 décembre, grand combat de coqs. 2 de 3. La société Faidherbe contre Blondel, de Nordpeuple. Mise en parc à 4 heures précises.

— Dimanche 31 décembre 1905, établissement Lazag, *au Chalet de la Gare*, rue du Faubourg-d'Arras, 4, Lille, mise 20 francs, tout coq gagnant sera 25 francs, 18 sociétés y prendront part, le tirage au sort se fera à 4 heures 1/2 et la mise de parc à 5 heures.

68

LA Jolie Mendiante

Grand Roman Populaire et Dramatique

PAR

JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

FANCHON AMOUREUSE

X

La colonie agricole de Noirville est située sur un plateau pierreux où ne poussent que des chétignieres. C'est ce sol ingrat, de sable et de gravier à peine recouvert d'une mince couche de terre végétale, que l'administration avait la prétention de faire mettre en valeur par des enfants qu'elle envoyait paternellement en bagne pour les soustraire aux tentations de la rue.

On y obtint un peu de seigle et de pommes de terre ; ce fut tout.

La prétendue colonie agricole devint en partie industrielle. Les colons les plus faibles furent voués à la confection des jouets d'enfants, des boîtes de cartonnage, de toutes sortes de camelottes qui ne faisaient pas d'eux des ouvriers.

Le produit de ces divers travaux payait les haricots qui faisaient le fond de la nourriture des pensionnaires de l'établissement.

Les plus robustes des enfants continuaient sur le plateau brûlant l'été, glacial l'hiver, à faire sortir de ce sol avare du seigle maigre et des pommes de terre grosses comme des noix.

La colonie est à six kilomètres d'Issoudun, où Fanchon n'arriva qu'à quatre heures du soir.

Il était trop tard pour pouvoir espérer être admise à voir Georget ce jour-là. Il lui fallait attendre un lendemain. Cependant, elle ne put tenir d'impatience et partit avec Barbet. Douze kilomètres à faire à pied pour l'aller et le retour, c'était beaucoup pour la jeune fille, qui avait perdu l'habitude des longues courses.

— Tant pis ! le pare ! se dit Fanchon ; peut être aurai-je la chance d'apercevoir Georget.

Il était près de six heures lorsqu'elle arriva près de la colonie. Bientôt, la nuit allait venir. Les enfants devaient être rentrés. Aucun espoir de voir son frère.

Fanchon n'avait plus qu'à s'en retourner. Elle caressa Barbet qui se mit à geindre doucement.

— Viens, mon bon chien, viens. Nous reviendrons demain.

Mais, elle ne s'en allait pas. Elle ne pouvait s'y décider. Ses yeux contemplaient tristement les bâtiments mornes de la prison, les grands murs de clôture, les haies, les fossés.

— C'est dans cette lugubre maison qu'ils ont enfermé mon Georget ; comme il doit souffrir !

Le cœur de la jeune fille se serrait.

Elle gravissait un tertre couronné de châtaigniers superbes. Leurs longues branches noueuses s'étendaient horizontalement et les rayons obliques du soleil couchant allongeaient démesurément leur ombre sur la terre. Une de ces branches touchait presque le sol. A l'aide d'une pierre Fanchon atteignit cette branche ; elle se glissa dessus en s'aidant des branches supérieures.

Elle voyait l'intérieur de la colonie, les grandes cours, les bâtiments annexes, masures et hangars, qui étaient des ateliers. Soudain elle aperçut dans la cour une troupe d'enfants. Ils marchaient au pas, en cadence, comme des soldats. Quelques-uns se tenaient en serre-file ; les caporaux.

Il lui sembla reconnaître Georget parmi ceux-ci. Il était vêtu d'un costume gris fer et portait sur les manches des galons jaunes.

— Oui, ce doit être lui. Comme il a grandi ! Sa marche, son attitude prouvent la santé, la force !

Oh ! s'il tournait la tête de ce côté. Non, il marchait regardant droit devant lui. A peine distinguait-elle son profil sous l'ombre du béret gris. Elle fut sur le point de l'appeler, de crier :

— Georget ! mon Georget ! Je suis là ! Je viens à ton secours !

Le nom du jeune homme s'échappa de ses lèvres, prononcé seulement d'une voix basse et triste. Mais, à ce nom, Barbet lança un long hoolement plaintif. Il flairait la terre, gratttait de tous côtés.

Les jeunes colons, en entendant un chien hurler, avaient tourné la tête du côté d'où venait le bruit. Cette fois, Fanchon reconnut Georget à n'en pouvoir douter. C'était bien lui. Cette vision ne dura qu'une seconde. Georget s'était disparu sous une voûte toute noire. Une porte se referma sur les colons.

Fanchon revint à Issoudun. Elle ne sentait pas la fatigue. Elle marchait d'un pas vif et léger. Barbet sautait autour d'elle comme s'il devinait la joie de sa maîtresse.

— Dépêchons-nous, ne jouons pas en rentrant la nuit va venir, disait-elle au chien.

A l'hôtel où elle était descendue, elle commanda une voiture pour le lendemain. A midi, elle se présentait à la colonie agricole de Noirville.

Fanchon demanda à voir le directeur. On la fit entrer dans une vaste pièce meublée d'une table-bureau, d'un fauteuil et de quatre chaises. Aux murs, sur des rayons, des cartons verts contenant des dossiers.

Le directeur, qui était encore à table, se leva en mangeant lorsqu'on lui annonça la visite de la jeune fille.

— Comment est-elle ? demanda-t-il au gardien debout devant lui, tenant son kepi à la main.

— C'est une dame très comme il faut.

— C'est bien, dites que j'y vais.

Une odeur fade, écœurante, d'ignoble cuisine emplissait tout l'établissement. Le cœur du Fanchon était soulevé par cette atroce odeur. Les enfants allaient rentrer pour déjeuner et les cuisiniers remuaient leurs ratatouilles : de là les émanations dont souffrait Fanchon. Elle se tamponnait le nez de son mouchoir. Le dégoût serrait sa gorge.

Il n'y a que dans les prisons où la cuisine lance d'aussi atroces effluves. Il fallait que les enfants eussent bien faim pour les supporter sans éprouver de nausées, sans que leur appétit s'envolât. C'est ce que pensait Fanchon.

Le directeur, en entrant, coupa court à ses pénibles réflexions. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, très grand, très gros, chauve, au visage livide et bouffi. Son nez très court supportait un binocle à verres bleus ; de gros sourcils en broussailles surmontaient ses tondes paupières immédiées. Il marchait d'un pas traînant, comme s'il eût peiné du poids des énormes pantoufles qu'il avait aux pieds.

Ces pantoufles, monstrueuses de taille, étaient à damier rouge et noir. Si invraisemblablement grandes qu'elles fussent, les pieds de M. le directeur ne s'y trouvaient pas à l'aise ; cet homme était étonnamment puissant par la base.

Il s'assit en soufflant.

— On y a-t-il pour votre service, madame ? demanda-t-il ?

Fanchon lui tendit le papier qui l'autorisait à voir et à s'entretenir librement avec la détenu Georges Bernard.

— Georges Bernard doit être rentré avec sa brigade, car ce jeune homme, dont je suis content, est brigadier, n'est-à-dire l'adjoint du gardien, explique le directeur.

— Vous allez l'envoyer chercher, n'est-ce pas, monsieur.

— Tout de suite, madame.

Le directeur sonna. Un gardien se présenta.

— Allez me chercher Georges Bernard.

— La brigade dont il fait partie n'est pas encore rentrée.

— Comment cela, mais ils sont en retard d'une demi-heure !

— Oui, monsieur le directeur.

— Il faut s'informer de la cause de ce retard.

— Dujardin est parti, et...

Le gardien s'interrompit : par la fenêtre il apercevait les colons retardataires.

Il dit :

— Monsieur le directeur, voici la brigade de Georges Bernard.

— Ah ! très bien... Allez lui dire de venir me parler.

Le gardien n'eut pas le temps d'exécuter cet ordre. Un de ses collègues entrait dans le bureau du directeur. Cet homme était pâle. Il paraissait inquiet.

(A suivre).